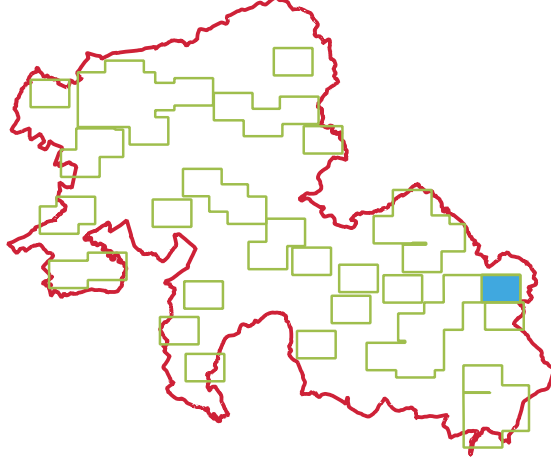
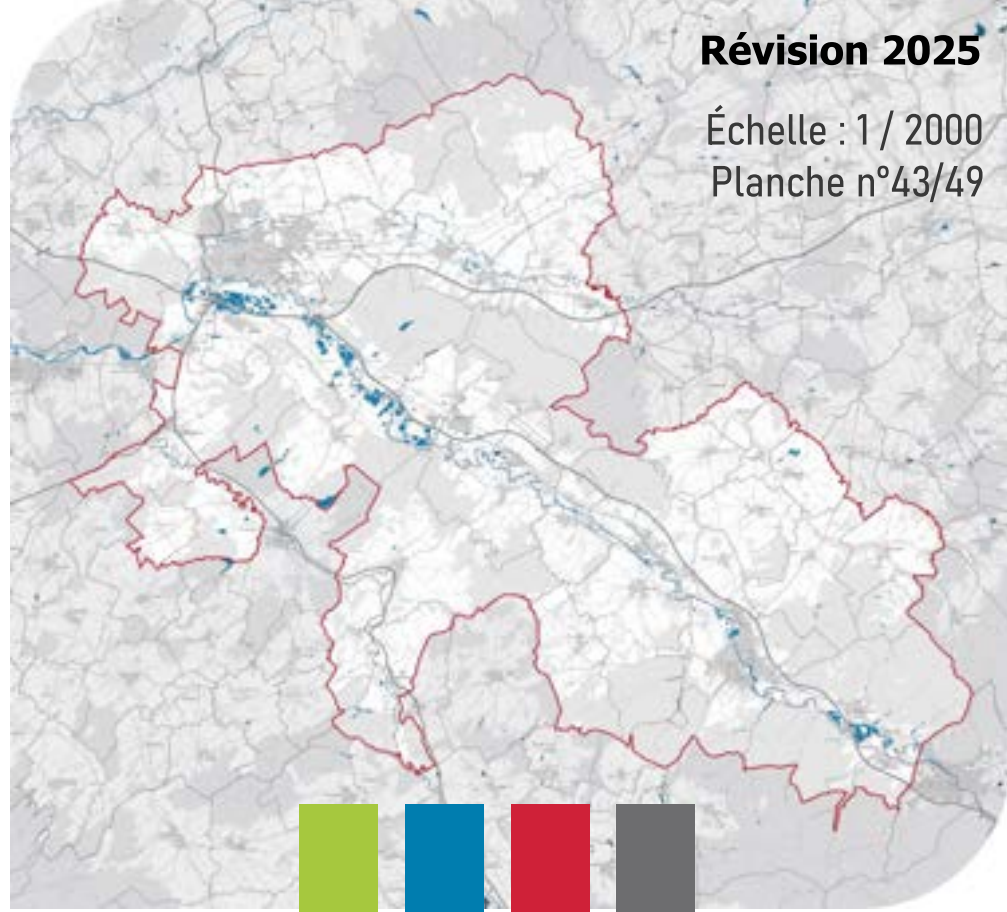


Communes concernées :
-Vacqueville

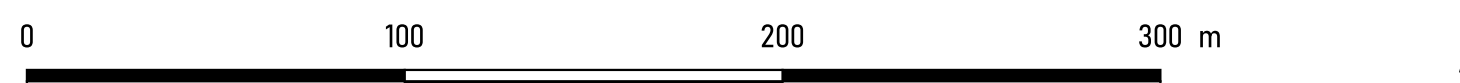


Plan local d'Urbanisme intercommunal



Révision 2025
Échelle : 1 / 2000
Planche n°43/49

Lecture des valeurs en pourcentages : % de la surface du territoire de la commune se trouvant sur cette planche.
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.



- Règlement graphique**
- Zone urbaine
 - Zone à urbanisation ouverte
 - Zone à urbanisation fermée
 - Zone agricole
 - Zone naturelle ou forestière

- Cadastr**
- Parcelles
 - Bâtiments

- Modification de zonage apportée**
- Suppression de l'élément patrimonial 539-01 protégeant la porte de grange du bâtiment suite à l'arrêt de perris pris sur le bâtiment

- Prescription ponctuelle**
- Bâtiments d'habitations existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N (16 02)
 - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)
 - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 02)

- Prescription linéaire**
- Règles d'implantation des constructions (hors 10m des cours d'eau) (15 00)
 - Règles d'implantation des constructions (10m des cours d'eau) (15 00)

Voies, chemins à conserver et à créer (24 00)

- Prescription surfacique**
- Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (07 04)
 - Règles d'implantation des constructions (15 01 Bande d'implantation des constructions)
 - Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) (16 03)

